

Authentique !

Un souffle d'unité et de détermination a soulevé la profession le 17 septembre dernier à l'appel du Conseil supérieur du notariat - très suivi en régions, devant les préfetures, et à Paris place de la République.

Hélas, la difficulté du dialogue avec le ministre de l'Économie et la ministre de la Justice, qui recevaient Jean Tarrade et Pierre-Luc Vogel le lendemain, a douché l'enthousiasme, sans toutefois diminuer la ferme volonté du notariat de faire entendre sa voix et ses propositions dans les évolutions qui se profilent.

Le soutien manifesté par les universitaires est venu à point nommé, montrer qu'au-delà des notaires et de leurs collaborateurs, nombreux sont ceux qui s'inquiètent du système juridique proposé par le Gouvernement.

Ce numéro revient sur ces mobilisations historiques. L'acte authentique joue un rôle sociétal et économique unique, souligne d'ailleurs le professeur M. Mekki dans son article (p. 27).

→ ACTUALITÉS

→ Aperçus rapides 988-989 → Textes 990-992 → Jurisprudence 993-1000
 → Doctrine administrative 1001-1005 → Projets, propositions, rapports 1006-1007
 → Échos et opinions 1008 → À l'international 1009 → Chiffres et statistiques 1010-1012
 → Agenda → À lire → La profession

Aperçus rapides

NOTAIRE

988

Le notariat français, mobilisé et déterminé

POINTS CLÉS → Les notaires de France et leurs collaborateurs se sont rassemblés à Paris et partout devant les préfetures le 17 septembre 2014 → Le lendemain, le président du Conseil supérieur du notariat Jean Tarrade et Pierre-Luc Vogel, premier vice-président, ont été reçus par la ministre de la Justice et le ministre de l'Économie → Le monde de l'université a fait preuve de son soutien à l'égard de la profession par la signature d'une motion à l'initiative du professeur Bernard Vareille

Véronique Marie,

rédacteur en chef

Catherine Larée,

rédacteur en chef adjoint

À l'appel du Conseil supérieur du notariat, les notaires de France et leurs collaborateurs se sont rassemblés le 17 septembre 2014, place de la République à Paris, et partout en région devant les préfetures. Franc succès pour ces rassemblements de la profession qui souhaitait exprimer son exaspération face au projet de réforme des professions réglementées (*JCP N 2014, n° 36, act. 931 et 935. - JCP N 2014, n° 37, act. 955. - JCP N 2014, n° 38, act. 980*).

Le lendemain, le président Jean Tarrade et Pierre-Luc Vogel, premier vice-président, ont été reçus par la ministre de la Justice et le ministre de l'Économie.

« Nous exprimons notre vive inquiétude à l'issue de cette rencontre. Il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à rapprocher les points de vue sur les conditions d'installation, sur la participation de capitaux exté-

rieurs, sur le périmètre de l'authenticité sur les actes de famille et sur le tarif », a déclaré le président dans un court communiqué de presse diffusé le 18 septembre, précisant que le notariat français restait « fortement mobilisé » pour « défendre la sécurité juridique des Français », « conserver le caractère redistributif et social du tarif permettant l'accès au droit des plus modestes ; accès clairement remis en cause par les fonctionnaires du ministère de l'Économie présents au rendez-vous ».

La veille, la première grande mobilisation dans l'histoire du notariat avait remporté un franc succès selon l'instance organisatrice, qui a dénombré autour de 15 000 personnes à Paris, et 22 000 en région. Le CSN avait en effet donné pour consigne la fermeture de toutes les études.

Dans tous les lieux de rassemblement, c'est dans une ambiance chaleureuse, quoique déterminée, qu'ont fusé des slogans tels que « Une vie sans notaire c'est vous qui en faites les frais » et « Déréglementer ce n'est pas réformer », tandis qu'étaient brandis drapeaux et banderoles.